



Élections professionnelles 2015-2018



FO

pour un CE enfin équitable
un programme novateur



édito C'est maintenant ou jamais !

En juin 2012, lors des dernières élections professionnelles, vingt voix nous ont manqué pour que FO soit considérée représentative à la CEIDE. C'est donc avec très peu de moyens que nous avons défendu pendant ces trois dernières années les intérêts matériels et moraux du Personnel.

Notre détermination à agir est cependant restée intacte. Grâce à nos élus délégués du Personnel FO, au siège comme au réseau, mais aussi dans le cadre des deux Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail (CHSCT), le syndicat FO n'a pas cédé un seul pouce de terrain à l'arbitraire et l'injustice.

D'autant que la période qui vient de s'écouler n'aura pas épargné les salariés dont on exige qu'ils soient plus productifs, mais que l'on a également déstabilisé lors de réorganisations, tant dans le réseau qu'au siège, en raison de la course effrénée à la réduction du coefficient d'exploitation dans laquelle s'est lancé notre directoire.

La baisse tendancielle des effectifs est bien entendu une des causes de la souffrance des salariés. Les déclarations de risques psychosociaux et l'augmentation des arrêts de travail pour maladie l'illustrent.

C'est pourquoi, si vous éliez nos candidats FO au Comité d'Entreprise, nous nous engageons à le gérer de manière beaucoup plus équitable qu'il ne l'a été jusqu'à présent. En effet, les œuvres sociales ne sont pas optimisées. L'argent est là, mais il est mal redistribué. Or, se ménager des moments de détente, de loisirs, de sport, de culture, est essentiel pour votre équilibre de vie et chacun d'entre vous a droit à sa quote-part. C'est ce que FO propose de vous restituer. Prenez connaissance de notre programme et vous comprendrez mieux.

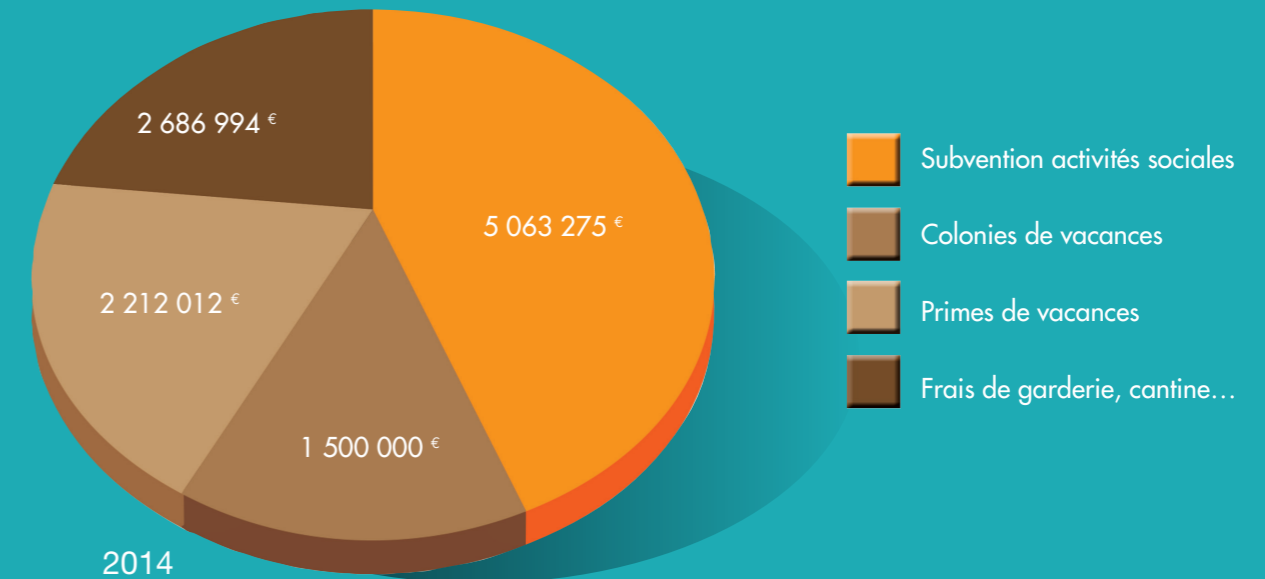
Bref, votez FO! Vous ne le regretterez pas.

Christiane Sogorb



Les œuvres sociales à la CEIDF

Le montant de la subvention relative aux activités sociales au titre de 2014 a été de **5 063 275,14 €**, soit **2,19 %** de la masse salariale.



En supplément, en application de l'accord collectif sur le volet social de 2008, c'est un montant global de **6 399 006,57 €** qui aura été versé aux salariés ayant des enfants, soit :

- **1 500 000,00 €** pour les colonies de vacances,
- **2 212 012,50 €** pour les primes de vacances,
- **2 686 994,07 €** pour les frais de garderie, cantine...

Ces sommes figurent sur les bulletins de salaire.



VOTEZ FO

pour un CE enfin équitable!

Suite au retour du sondage auquel vous avez été très nombreux à répondre et au constat qui en découle selon lequel un grand nombre de salariés n'utilisent pas le Comité d'Entreprise comme ils le souhaiteraient, faute de souplesse et de choix, **Force Ouvrière** souhaite rendre sa gestion plus efficiente pour tous les salariés.

Cependant, chaque salarié, par le biais de son salaire, contribue aux ressources du Comité d'Entreprise...

Force Ouvrière a donc décidé de vous proposer un programme totalement novateur afin de faire du Comité d'Entreprise de la CEIDF un Comité d'Entreprise enfin plus équitable.

Dans les faits, **FO** vous offre un droit à consommer en toute liberté le budget alloué. Ainsi, en fonction de votre « Quotient Familial » et comme la réglementation nous en donne la possibilité, avec **FO**, vous pourrez bénéficier d'un **forfait annuel personnalisé**.

Situation Familiale	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Célibataire	57 001	48 001 à 57 000	40 001 à 48 000	33 001 à 40 000	28 001 à 33 000	22 001 à 28 000	16 001 à 22 000	16 000
Marié	80 001	66 001 à 80 000	55 001 à 66 000	46 001 à 55 000	38 001 à 46 000	31 001 à 38 000	23 001 à 31 000	23 000
Marié 1 enfant	98 001	82 001 à 98 000	68 001 à 82 000	57 001 à 68 000	47 001 à 57 000	38 001 à 47 000	28 001 à 38 000	28 000
Marié 2 enfants	109 001	91 001 à 109 000	76 001 à 91 000	63 001 à 76 000	52 001 à 63 000	42 001 à 52 000	32 001 à 42 000	32 000
Marié 3 enfants	121 001	101 001 à 121 000	84 001 à 101 000	70 001 à 84 000	58 001 à 70 000	47 001 à 58 000	35 001 à 47 000	35 000
Marié 4 enfants	133 001	110 001 à 133 000	92 001 à 110 000	76 001 à 92 000	64 001 à 76 000	51 001 à 64 000	38 001 à 51 000	38 000
Marié 5 enfants	144 001	120 001 à 144 000	100 001 à 120 000	83 001 à 100 000	71 001 à 83 000	55 001 à 71 000	42 001 à 55 000	42 000
Marié 6 enfants	159 001	133 001 à 159 000	110 001 à 133 000	92 001 à 110 000	77 001 à 92 000	62 001 à 77 000	47 001 à 62 000	47 000

Pour calculer votre QF : prendre la ligne « Revenu imposable » de votre avis d'imposition 2014 (sur les revenus 2013)

VOTEZ FO

pour un programme novateur!

1 : Nous maintenons toutes les activités proposées aujourd'hui.

2 : Nous ajoutons des droits personnalisés.

Les salariés pourront bénéficier d'un financement des activités ci-dessous dans la limite de leur forfait personnalisé. Cette formule permet ainsi une grande souplesse d'utilisation et une consommation du budget alloué plus équitable.

Vacances : toutes dépenses, locations, billets d'avion etc....

Chèques vacances

Voyages : billets en ligne compris

Locations : week-ends compris

Culture : chèque ou inscription

Sport : remboursement des licences, abonnements salle de sport, chèques

Spectacle : remboursement de TOUS les spectacles selon votre choix

3 : Votre forfait personnalisé FO

Il sera déterminé en fonction de vos revenus imposables et de votre situation familiale.

QF	T8	T7	T6	T5	T4	T3	T2	T1
Montant	1 500 €	1 300 €	1 200 €	1 000 €	900 €	800 €	600 €	500 €



Exemple pour un salarié ayant un QF : T5

Forfait	1 000 €
Chèques vacances	- 200 €
Opodo	- 900 €
Reste à charge pour le salarié	100 €

le forfait personnalisé FO

Les locations week-ends compris

- ✧ Location d'appartements proposés par le Comité d'Entreprise ou pas
- ✧ Location de mobile-homes, camping, etc.

Les voyages week-ends compris

- ✧ Les voyages proposés par le Comité d'Entreprise
- ✧ Vos réservations sur internet
Promovacances, OPODO, Lastminute, etc.
- ✧ Vos vols secs
- ✧ Vos séjours en Thalasso

Les chèques vacances Les loisirs & la culture

- ✧ Inscription, abonnements
- ✧ Chèques lire
- ✧ Chèques disque
- ✧ Chèques sport

Le sport

- ✧ Abonnement Club (Parc des princes, etc.)
- ✧ Abonnement individuel
- ✧ Salle de sport, piscine, aquabike, etc.
- ✧ Licences
- ✧ Association sportive

Les spectacles

- ✧ Remboursement de tous les spectacles selon votre choix : opéra, théâtre, football, rugby, tennis, cinéma...



échange

gagnant

liberté de choix

joie

culture

rencontres

partage



En sus du forfait personnalisé FO



Arbre de Noël

Bien entendu, nous organiserons nous-mêmes l'incontournable Arbre de Noël, moment magique pour les petits et de plaisir pour leurs parents. Ainsi, après avoir profité du **spectacle**, les enfants dégusteront un bon **goûter**. Après la **distribution des cadeaux ou bons cadeaux**, les enfants pourront également prendre **une photo souvenir avec le Père Noël**. Les adultes, quant à eux, pourront partager une ou plusieurs coupes de champagne, cocktails et mises en bouche, afin de clôturer dans la joie et la bonne humeur ce moment de convivialité et de festivité passé en famille.

Enfance

Les colonies de vacances, les primes de vacances et les indemnités de garderie prévues par l'accord sur le volet social sont versées par l'employeur, mais gérées par le Comité d'Entreprise.

Force Ouvrière fera tout afin que ces avantages perdurent pour les salariés concernés.

La Clef

Il conviendrait également que le Comité d'Entreprise réfléchisse sérieusement sur l'avenir du centre culturel « La Clef ». En effet, ce centre situé dans Paris intra-muros ne permet pas son accès à tous les salariés et occasionne des coûts importants pour une très faible utilisation.

rires



Centrale d'achats

FO souhaite développer une authentique centrale d'achats :

- ✧ achats groupés (chocolats, vins...).
- ✧ négociations avec les grandes enseignes des réductions (parfumerie, magasin de sport, voyages, etc.).
- ✧ partenariats avec d'autres Comités d'Entreprise pour vous faire bénéficier de remises importantes dans tous les domaines.



joie



plaisir





1 : Votre forfait personnalisé FO !

2 : Enfin des Chèques Vacances !



3 : Le magazine du CE



Afin que chaque salarié puisse s'organiser au mieux, les élus FO s'engagent à vous adresser individuellement chaque année toutes les activités proposées par le CE, par le biais d'un magazine « le polatouche ».

1 + 2 + 3 = vote FO

Dans le domaine économique du **Comité d'Entreprise**

Avec FO, l'économique ne sera plus le parent pauvre !

Quid de la Commission Économique du CE CEIDF ?

Si certaines commissions se réunissent régulièrement, cela n'a jamais été le cas, comme le prévoit très explicitement pourtant la loi, de la **Commission Économique** du Comité d'Entreprise de la 1^{re} Caisse d'Épargne de France... Elle joue pourtant un rôle essentiel et a accès aux mêmes documents que le commissaire aux comptes de la CEIDF...



Observations et projets de résolutions du CE à l'adresse de l'Assemblée Générale des SLE de la CEIDF...

- Dans le même ordre d'idée, pourquoi le Comité d'Entreprise ne s'est-il jamais saisi des prérogatives offertes par la loi NRE (nouvelles régulations économiques) de 2001 ?
- N'y-a-t-il aucune observation, ni projet de résolution, sur la situation économique et sociale de la CEIDF à adresser à l'Assemblée Générale annuelle des Sociétés Locales d'Épargne ?
- Tout cela est-il bien sérieux pour des élus prétendument syndicalistes ?

Pourquoi le CE CEIDF ne débat-il pas avec le COS ?

En ne se saisissant pas des nouvelles prérogatives offertes par la loi dite de Sécurisation de l'Emploi du 14 juin 2013, le CE CEIDF ne se donne pas les moyens d'engager avec son Conseil d'Orientement et de Surveillance (COS) un dialogue sur le **terrain stratégique**. Cette démarche permet au CE de tenter de sortir le COS des visions purement financières qui ont montré leur courte vue, et de valoriser entre autres les enjeux de qualité, notamment relationnelle et d'utilité, pour ses clients et pour ses territoires. Il s'agit en un mot de miser sur l'humain, au cœur de toute relation de confiance, celle qui fonde la relation bancaire.

Liste des candidats FO au Comité d'Entreprise

1^{er} collège (2 sièges)

Titulaires Suppléants

Isabelle LARRIVE
Juliette FLORENTIN

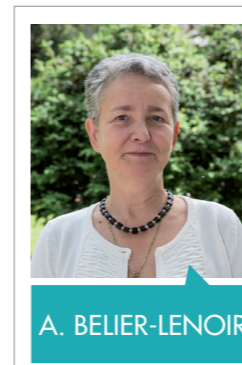
Fatoumata CISSE
Christian REMAUD



J. AGUILA



K. AISSANI



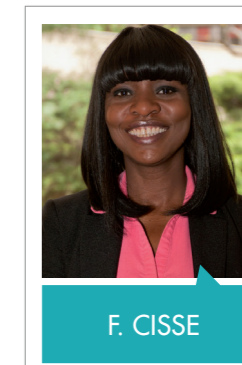
A. BELIER-LENOIR



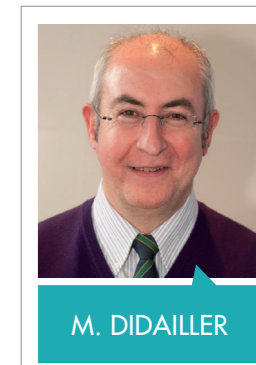
M. BERNARD



Ph. BINET



F. CISSE



M. DIDAILLER

2^e collège (5 sièges)

Titulaires Suppléants

Christophe DUPLAA
Christian SOGORB
Michel DIDAILLER
Laure SANSEN
Julien AGUILA

Julien AGUILA
Philippe HUSSET
Béatrice ZALMANSKI
Isabelle MARCON
Muriel BERNARD



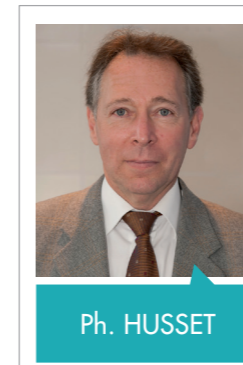
Ch. DUPLAA



J. FLORENTIN



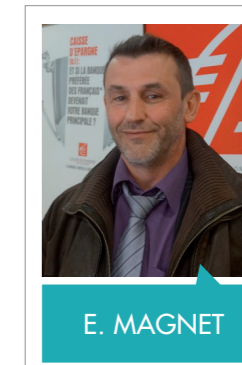
F. GABRIELLO



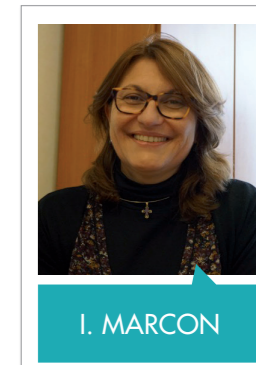
Ph. HUSSET



I. LARRIVE



E. MAGNET



I. MARCON

3^e collège (4 sièges)

Titulaires Suppléants

Agnès BELIER-LENOIR
Véronique PRENESTINI
Emmanuel MAGNET
Kaci AISSANI

Philippe BINET
Fred GABRIELLO
Yves ROBIN
Albert MARTINEZ



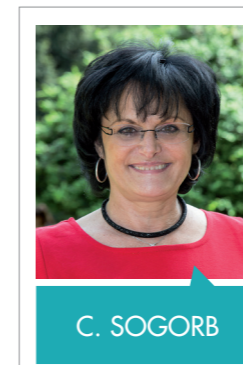
V. PRENESTINI



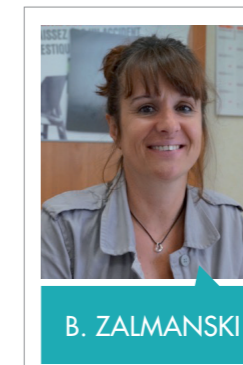
C. REMAUD



Y. ROBIN



C. SOGORB



B. ZALMANSKI

**JE
NOUS
TOUS FO!**

Liste des candidats FO aux Délégués du Personnel

Siège

1^{er} collège
(1 siège)

Titulaire Suppléant

Irène DELATTRE

Irène DELATTRE



K. AISSANI



J. AGUILA



A. BELIER-LENOIR



M. BERNARD



Ph. BINET



F. CISSE



C. COSTES



J.F. DAROS

Réseau

1^{er} collège
(4 sièges)

Titulaires Suppléants

Juliette FLORENTIN

Christian REMAUD

Michel GLOAGUEN

Damienne LOUVIGNE-

Isabelle LARRIVE

Laurence ZARFDJIAN

Muriel MERMET

Fatoumata CISSE

2^e collège
(10 sièges)

Titulaires Suppléants

Michel DIDAILLER

Philippe HUSSET

Véronique PRENESTINI

Albert MARTINEZ

Kaci AISSANI

Agnès BELIER-LENOIR

Céline SIMON

Pierre LUMBRERAS

Christelle DELAGUETTE

Antoinette MARQUET

Antoinette MARQUET

Christelle DELAGUETTE

Albert MARTINEZ

Agnès BELIER-LENOIR

Carole COSTES

Dominique DUPARQUET

Véronique PRENESTINI

Céline SIMON

Philippe HUSSET

Michel DIDAILLER



C. DELAGUETTE



I. DELATTRE



M. DIDAILLER



D. DUPARQUET



Ch. DUPLAA



J. FLORENTIN



F. GABRIELLO



M. GLOGUEN

2^e collège
(15 postes)

Titulaires Suppléants

Christophe DUPLAA

Thierry PERIE

Marc HOUDAYER

Christiane SOGORB

Emmanuel MAGNET

Patrick LORIN

Béatrice ZALMANSKI

Yves ROBIN

Fred GABRIELLO

Corinne QUEFFELEC

Jean-François DAROS

Laurent BOEGLER

Aurélien MORAND

Laure SANSEN

Philippe BINET

Julien AGUILA

Christophe LAFONT

Philippe JOSSE

Isabelle MARCON

Muriel BERNARD

Cyrielle DAIX

Fred GABRIELLO

Corinne QUEFFELEC

Philippe BINET

Marc HOUDAYER

Patrick LORIN

Aurélien MORAND

Laure SANSEN

Emmanuel MAGNET

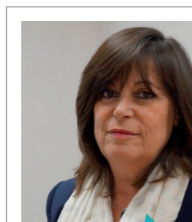
Yves ROBIN



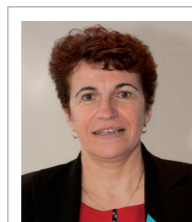
E. MAGNET



I. MARCON



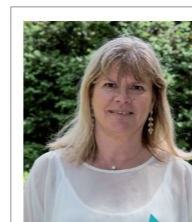
M. MERMET



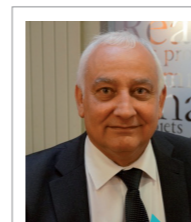
A. MARQUET



T. PERIE



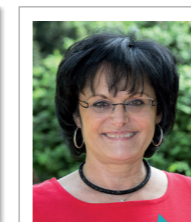
V. PRENESTINI



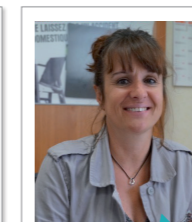
C. REMAUD



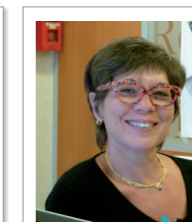
Y. ROBIN



C. SOGORB



B. ZALMANSKI



L. ZARFDJIAN

Votez **FO**

c'est :

- un programme novateur
- une liberté retrouvée
- un avenir protégé

**JE
NOUS
TOUS** **FO!**



Ensemble pour un CE enfin équitable